

La liberté de la presse et l'identité des journalistes au Brésil

Communication prononcée dans le cadre du colloque
Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ?
Université d'Ottawa
8 mai 2010

Fábio Henrique Pereira
Université de Brasilia, Brésil

et

Kenia Maia
Université Fédérale du Rio Grande do Norte, Brésil

L'éthique et la déontologie intègrent les mécanismes de légitimation professionnelle. Elles sont appropriées dans la médiation des tensions entre les dimensions techniques et intellectuelles de la pratique journalistique pour la construction d'une identité et d'un ensemble de pratiques professionnelles qui cherchent une distinction (parfois imparfaite) entre les journalistes et les autres acteurs sociaux (Ruellan 1993).

Les concepts de frontière professionnelle (Ruellan 1993) et de monde social (Becker 1982) mettent en évidence les processus menés par les acteurs dans la construction de leurs pratiques et identités. Dans ce contexte, ils emploient des arguments de légitimation et de justification de leur compétence, parmi lesquels le discours déontologique (Paradeise 1985). C'est un mécanisme qui sert à réduire les ambiguïtés et à construire une représentation sociale de leurs pratiques qui se présente comme étant stable et homogène.

De la liberté de la presse à la responsabilité sociale : une archéologie

Ce bref historique a pour but de replacer les discussions contemporaines sur l'échelle du temps et de considérer les débats sur le rôle des médias dans l'espace public non pas exclusivement associés au moment actuel, mais aussi ancrés dans la conception de la presse formulée

initialement par les philosophes des Lumières puis reprises et développées aux XVII^e et XIX^e siècles.

Pendant longtemps la problématique des médias et de leur indépendance était intrinsèquement attachée à la liberté d'exprimer des opinions. C'était l'époque où le droit à l'expression des idées et des opinions n'était pas encore totalement consolidé. Les débats sur la liberté de la presse et l'éthique de l'information se bornaient à la libre expression de la pensée et à la diffusion de la vérité.

L'industrialisation de la presse écrite et l'émergence de nouveaux médias ont fait apparaître des questions telles que la responsabilité sociale des journalistes et l'emprise de l'argent. Industrialisée et transformée en sérieux enjeu économique, et ne pouvant plus se contenter de n'être que le relais d'une idée, d'un parti politique et d'une prise de position, la presse est petit à petit passée d'une presse d'opinion à une presse d'information.

Ces facteurs entraînent le déplacement de la problématique de l'éthique de l'information. Au droit de s'exprimer et à la notion d'abus se sont ajoutées des questions telles que la pertinence, l'objectivité, l'exhaustivité et le contrôle de la véracité, les méthodes de travail, la responsabilité sociale des journalistes, la légitimation de la profession de journaliste, le respect de la vie privée et la vénalité des professionnels de la presse. Ces changements n'ont pas pour autant signifié l'abandon de la revendication de la liberté de la presse, desiderata des philosophes des Lumières, de la mission de formation des citoyens, forgée par la tradition républicaine.

Liberté et identité professionnelle

La notion de liberté de presse est importante pour la construction de l'identité journalistique dans la mesure où elle participe fortement à la construction de la notion d'objectivité. Ce processus a entraîné la création d'un ensemble technique comprenant le reportage, l'interview et le *lead* américain. Il a aussi produit un lent mécanisme de rejet du rôle politico-partisan du journaliste. Pour autant, la notion d'objectivité est un élément-clé de la légitimation, car elle éloignerait des discours sur la profession toutes les accusations sur la manipulation de la réalité par le journaliste.

Dans la mesure où il s'approprie la notion d'objectivité, le journaliste peut assumer un autre profil professionnel : celui de l'informant ou du médiateur de ce qui arrive au monde. Il commence à être perçu comme l'unique interlocuteur légitime entre la réalité sociale et le public, de par sa capacité de décrire les faits de façon indépendante. En ce sens, il est possible de percevoir une forte association entre les discours sur la liberté de la presse et les dimensions technico-intellectuelles et déontologiques dans la construction d'une idéologie autour de l'identité professionnelle.

Identité, pratique et éthique professionnelle

Pour rendre opérationnelle la proposition d'analyse, nous avons utilisé des entretiens semi-directifs et des recherches documentaires (entretiens produits par d'autres auteurs, livres, articles, essais et autres discours publics) au sujet de huit célèbres journalistes brésiliens (Pereira 2008). Dans les récits produits par les journalistes, l'argumentation qui met en évidence la centralité de l'information dans la définition du journalisme est partagée par la majorité des interviewés.

Les journalistes affirment chercher à réconcilier la centralité de l'information - comme un discours qui définit le journalisme - et l'intention d'attribuer à l'activité journalistique un statut remarquable. C'est dans ce contexte que l'idée de liberté de presse et du rôle social du journalisme pour le fonctionnement de la société et de la démocratie est mise en évidence. Dans le cas présent, les interviewés définissent leur professionnalisme par une compétence technique, mais toujours en faisant allusion à un « esprit de mission », à l'idée d'être « toujours en alerte » (Ribeiro 1994), une disponibilité, une remise à la profession qui ne se limite pas au travail exercé au sein des rédactions des médias.

Malgré certaines divergences dans le récit des interviewés, il existe une proximité dans le discours sur le journalisme et les définitions fonctionnalistes et du sens commun sur cette activité. Ce lien met en évidence le pouvoir des discours légitimateurs dans la structuration d'une vision de monde sur la profession, souvent partagée par les journalistes.

La question déontologique et le monde social

Il reste à aborder comment le rapport entre la déontologie et les pratiques professionnelles, mis en circulation dans le monde de journalistes, exerce une influence sur le débat autour du rôle des médias et des journalistes dans la société. Conformément à notre approche théorique, il faut renforcer l'existence d'un inter-discours autour de la pratique journalistique, lequel est porté par différents acteurs : journalistes, sources, organisations médiatiques, public, université, syndicats, État, etc. C'est, donc, par leurs interactions qu'un discours autour du comportement du journaliste est construit. Dans notre cas, bien qu'il manque une recherche empirique autour de ce sujet, il est possible d'observer trois niveaux de discours :

a) La responsabilisation individuelle du journaliste

C'est ce qui est le plus récurrent dans le sens commun et le plus souvent mis en avant par les journalistes eux-mêmes. C'est un discours qui part de deux présupposés : (I) Les normes déontologiques ne sont pas négociables et peuvent (et doivent) être appliquées en toute situation. (II) Le journaliste, en tant que membre d'une profession libérale, possède l'autonomie pour définir son comportement dans les situations où la déontologie s'impose. Quand il lui arrive de ne pas remplir sa fonction, il existe un problème (par exemple, dans son caractère ou sa formation). Cette perspective est également présente dans le code déontologique du journaliste au Brésil, dans différents articles qui veulent que les responsabilités d'agir avec éthique et de défendre les principes de la pratique professionnelle appartiennent aux journalistes.

b) La question des entreprises de communication/conditions de travail

Ceci réfère à la notion de journaliste en tant que professionnel libre et autonome qui est mise en cause par l'existence de pouvoir et d'une autorité dans les organisations médiatiques. Ce discours est présent dans le milieu universitaire mais aussi chez les journalistes et syndicats. Dans un travail antérieur, Maia (2004) démontre comment des chercheurs tels Jean-Marie Charon (1991) et Pierre Bourdieu (1996) convergent pour dire que la question déontologique ne se limite pas au problème de la vertu individuelle des journalistes, mais s'étend également aux conditions sociales et économiques de la production médiatique. Deux stratégies pour assurer le respect à déontologie à l'intérieur de l'entreprise sont préconisées: (I) la confrontation à l'intérieur de l'entreprise pour l'autonomie des journalistes (la proposition proposée par les pairs et par le syndicat); ou la proposition bourdieusienne d'une alliance entre journalistes et chercheurs pour l'étude de ces conditions, et la suggestion d'options sur la question déontologique, ce qui au Brésil a abouti à la création de différents projets de *media criticisme*¹.

¹ L'expérience pionnière de *media criticisme* au Brésil était l'*Observatório da Imprensa* (Observatoire de la Presse – <http://www.observatoriodaimprensa.com.br>), un projet créé en 1996 par le Laboratoire d'Etudes Avancées en

c) Censure ou absence de régulation par l'État

Si les entreprises ou les professionnels sont incapables d'assurer l'exercice responsable de la liberté de la presse, il y a la possibilité d'attribuer à l'État la responsabilité de créer des mécanismes, soit pour protéger les journalistes des interventions des patrons dans leur travail, soit pour permettre aux pairs de juger les journalistes contre l'abus (ex: la création d'un conseil des journalistes), soit par le contrôle des conséquences dangereuses du processus actuellement en cours de concentration médiatique au Brésil². Cela signifie que l'abus peut être considéré comme la conséquence d'une absence d'intervention de l'État dans la réglementation/régulation des médias et des pratiques professionnelles. Cette possibilité provoque des réactions négatives des entreprises de communication, des quelques journalistes qui occupent des positions de direction dans les rédactions et des associations patronales (comme l'Association Nationale des Journaux - ANJ). Face à ces éventualités, l'ANJ défend le principe d'autorégulation dans la presse pour disqualifier les propositions de régulation par l'État en l'accusant de pratiquer l'autoritarisme ou la censure.

Conclusion

Dans ce texte, nous avons mis en relation le processus de construction de l'identité journalistique à partir de la notion de liberté de la presse et de ses répercussions sur le discours autour de la pratique et de la déontologie professionnelle. L'argumentation professionnelle, façonnée sur des bases déontologiques, est mise en circulation par les différents acteurs dans le débat sur le rôle du journaliste et de la dichotomie liberté/abus. C'est par ces interactions que de nouveaux discours sont construits et que la pratique ainsi que la représentation sociale des journalistes sont transformées. Ces conclusions sont, toutefois, le résultat d'une approche initiale de nos recherches

Journalisme (Lajor) de l'Université Estadual de Campinas (Unicamp) et sous la direction du journaliste Alberto Dines. En 2005, a été créé la Rede Nacional de Observatórios da Imprensa (Réseau National d'Observatoires de la Presse- Renoi: <http://renoi.blogspot.com/>) avec le but de " réunir des initiatives de critique des médias à l'intérieur et à l'extérieur de l'Université".

² Voir, par exemple, la *Déclaration de Principes sur la Liberté d'Expression* (OEA, 2000).

et doivent servir comme base de notre projet de recherche de terrain autour de la liberté de la presse et de la construction de l'identité professionnelle du journaliste au Brésil.

* * *

Références

BECKER, Howard Saul (1982) *Art worlds*. Berkeley & Los Angeles: University of California Press.

BOURDIEU, Pierre (1996), « Journalisme et éthique », *Les Cahiers du Journalisme*, 1, s.p.

CHARON, Jean-Marie (1991), *La presse en France. De 1945 à nos jours*, Paris, Seuil.

MAIA, Kênia Beatriz Ferreira (2004), « Da liberdade de imprensa aos erros deontológicos », *Pauta Geral*, Salvador, v. 11, n. 6, 167-181.

Organisation des États Américains - OEA. (2000), *Déclaration de Principes sur la Liberté d'Expression*, URL: <http://www.cidh.org/relatoria/showarticle.asp?artID=26&IID=3> [30 avril, 2010].

PARADEISE, Catherine (1985), « Rhétorique professionnelle et expertise », *Sociologie du travail*, (85/1), 17–31.

PEREIRA, Fábio Henrique (2008), *Os jornalistas-intelectuais no Brasil: identidades, práticas e transformações no mundo social*, Thèse présentée au Cours de Doctorat en Communication, Université de Brasília.

RIBEIRO, Jorge Cláudio (1994), *Sempre Alerta. Condições e contradições do trabalho jornalístico*. São Paulo, Brasiliense.

RUELLAN, Denis (1993). *Le Professionnalisme du Flou. Identité et savoir-faire des journalistes français*, Grenoble, PUG.